

# Guérande

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Une situation très différente en période estivale ou le reste de l'année. Le réseau Vélocéan reliant les villes voisines est appréciable, mais la voiture reste le moyen de transport ultra-majoritaire y compris pour des déplacements très courts. Une importante politique de communication sur ce point serait nécessaire.
-  Il y a beaucoup à faire pour qu'il soit possible de rejoindre en sécurité la ville depuis les villages périphériques.
-  Dans les marais, zone touristique et de loisir, classée, pourquoi n'est il pas envisageable de limiter la circulation des véhicules à moteur en périodes de vacances scolaires et le dimanche ?
-  Nous pensons que la mairie n'a pas trouvé la peinture pour le marquage des pistes cyclables. Sans compter les tous dans la chaussée.
-  Rien est fait sur la commune de Guérande au niveau des aménagements pour les vélo ainsi que les voitures, car la commune s'agrandit et aucun dispositif est étudié pour les déplacements et la sécurité des habitants. Tous axes de déplacements sont saturés.
-  Demandes - suggestions - enquêtes publiques (nouvelles voies) non prises en compte - absence de concertation...
-  De nombreuses petites améliorations pourraient être apportées avec un budget cependant modeste
-  Il y a trois ans, j'ai signalé à la Mairie une piste cyclable qui donnait sur une voie interdite aux vélos, sans autre orientation. J'ai précisément indiqué le lieu. on m'a courtoisement répondu par écrit un texte très favorable aux cyclistes, mais l'aberration n'a pas été réparée. Tout est resté identique. Il semble qu'il n'y ait que du discours !
-  La municipalité a sollicité début 2019 des citoyens intéressés par la mobilité. Trois séances ont réuni des volontaires. J'étais suppléant et n'ai pas eu à remplacer mon titulaire. Je n'ai eu aucun retour à ce jour et n'ai constaté aucune amélioration, même minime, des itinéraires cyclables. Décourageant.
-  Il est vraiment dommage que Guérande et ses villages ne soit pas reliés par des pistes cyclables
-  Pas de réflexion de la part de la mairie
-  Les élus ne font pas de vélo et ce moyen de déplacement ne semble pas prioritaire pour eux.
-  Il serait nécessaire de faire des pistes cyclables sur les départementales dont la circulation est importante, notamment la D252 qui va de Guérande à Mesquer en passant par Brézéan
-  Il est temps de penser à l'avenir et d'être ambitieux comme certaines villes du nord de l'Europe. La commune de Guérande est l'une des plus étendue de France et rien n'est fait pour relier à vélo chaque village entre eux. Sortons de ce mode tout voiture et développons des méthodes alternatives et silencieuses.
-  Il manque une politique globale de la circulation en vélo. Le vélo devrait être pris comme moyen de locomotion du quotidien pour les adultes, jeunes et enfants. Il manque des pistes cyclables pour rejoindre St Molf à Guérande. (route très fréquentée et dangereuse)
-  Guérande et ses alentours sont un territoire qui pourrait se prêter facilement à l'utilisation du vélo, sans avoir à engager des travaux importants. On ne sent pas cette volonté, ni chez les élus actuels, ni chez les candidats aux prochaines élections municipales. C'est très décevant.
-  L'espace coulé vert est fermé par une porte à l'entrée et une à la sortie alors que la piste cyclable la traverse obligé de descendre de vélo pour pouvoir passer.
-  Plus de stationnement pour les vélos, plus de pistes cyclables sécurisées (hors route), Brézéan par exemple est complètement isolé pour les enfants qui vont au collège.
-  La piste cyclable pour aller à Villejame est au top mais s'arrête soudainement et ça devient dangereux d'aller jusqu'au Lidl ou Leclerc. La route dans les marais et vers les marais est également très dangereuse à vélo (mais en effet difficilement aménageable..)
-  Quel dommage d'habiter un si beau secteur et ne pouvoir profiter plus du vélo ! À quand de vrais itinéraires (directs) pour rejoindre Le Croisic, Piriac, circuler en sécurité dans les marais ...
-  Trop de Zone à risque

- Les élus ne font rien pour que les guérandais se déplacent à vélo.
- Voies cyclables discontinues, qui se terminent en queue de poisson
- Rien ou presque n'est fait pour la circulation des vélos à Guérande... lors de la réfection d'une rue où il y avait une piste cyclable, celle-ci a été supprimée...
- non
- La traversée de la route bleue doit être sécurisée ainsi que l'accès à St Lyphard et le Pouliguen et on ne doit plus couper la route en face du mail et supprimer les qq places de parking en épis
- LE PLAN D'URBANISATION DE LA VILLE AVEC LA CONSTRUCTION DE QUARTIERS NOUVEAUX VOIR DECLARER ECOLO ? NE TIENS PAS COMPTE DU VELO
- Appréciation à moduler en fonction de la saison (estivale)
- Guérande est pourtant sur l'itinéraire Vélocéan qui n'est pas entretenu depuis 10 ans, pancartes tombées non remplacées, fléchages et peintures au sol effacées. Une seule nouvelle piste a été ouverte entre un village et la ville. Le reste est oublié. Il y a du travail à faire....
- Vous utilisez une piste et elle s'arrête à un endroit ... Ensuite plus rien. Il faut souvent utiliser les trottoirs ( Villejames )
- le vélo n'est pas une priorité pour les élus de Guérande qui tardent à prendre des mesures efficaces pour la sécurité des cyclistes et développer des axes pour se déplacer surtout pour se rendre de village à village
- Les routes de campagne à Guérande sont très dangereuses surtout l'été et les pistes partagées également !
- a
- refaire la disposition de certaines portions de piste cyclable de Guérande et leurs emplacements
- La politique du vélo à Guérande est exclusivement développée en direction de l'usage de l'activité touristique, mais rarement pensée pour les usagers du quotidien.
- La situation des cyclistes à Guérande est inchangée depuis longtemps car entre la municipalité et la communauté de communes chacun se renvoie la balle sur ce qui devrait être fait. Prétendant un projet à grande échelle, les petits aménagements simples qui pourraient être réalisés ne le sont pas.
- les travaux sont souvent incohérents
- Une volonté municipale se dessine pour réfléchir sur l'évolution des pistes cyclables, en espérant que cela se fasse sérieusement. Il est indispensable qu'une réflexion globale soit faite car: - présence de nombreux établissements scolaires donc besoin de pistes cyclables pour que les élèves puissent s'y rendre en toute sécurité; - au niveau du tourisme, développement du souhait des vacanciers de se déplacer en vélo sur Guérande mais aussi vers les plages (très difficile actuellement ou alors très grand détour à faire); - et n'oublions pas les résidents à l'année pour lesquels certains déplacements (notamment lors du pic estival) pourraient se faire en vélo sur des petits trajets.
- A Guérande, le vélo n'est pas considéré comme un moyen de transport utilitaire mais comme un moyen de transport de loisirs : pas d'itinéraire "pratique, direct" pour aller d'un point à un autre. Les voies créées ne sont pas réaménagées après travaux (cf. tronçons autour des remparts non repeints, pas de voie réservée au niveau du mail donc pas de sécurité). Des liaisons directes, rapides et sécurisées avec les communes voisines sont inexistantes et donc dangereuses (Ex. Le Pouliguen : route dangereuse sans voie vélo réservée, ou la Baule voies partagées et "allongées". Personnellement je passe par le Chemin Nantais très dangereux et mal entretenu mais plus court. Idem pour aller à la Turballe). Des élus devraient faire les trajets proposés et vérifier qu'ils ne sont pas adaptés pour une mobilité efficace hors loisirs. Qu'en est-il pour les scolaires ?
- L'amélioration de la circulation des vélos à Guérande avec plus de sécurité pour tous, plus de facilité, plus de priorité, plus de fluidité, est à réaliser ou prendre en compte rapidement et avant les véhicules motorisés.
- il faudrait plus de continuité des pistes cyclables
- Les pistes cyclables existent mais il faut souvent prendre des portions de routes ce qui rend le déplacement pas toujours sûr.
- Quand on parle de Guérande il faut préciser intra muros ou commune avec ses bourgs . Le questionnaire est répondu en incluant les bourgs de Guérande
- Il manque énormément de pistes cyclables sur les grandes axes qui relient les villages au centre ville et les autres communes proches (exemple entre Guérande centre et Clis)
- La voirie est mal adaptée pour circuler à vélo à Guérande. Pour faire un déplacement avec les enfants c'est toujours une expédition parce que les bouts sécurisés sont tous les temps entrecoupés par les passages dangereux, Côme les carrefours où la place pour les cyclistes est inexistante. Même sur le fameux Velocean.
- Il faut penser aux pistes pour desservir les villages et lieu dit de Guérande exemple Bouzair, Kerbignon, Savenas....

- Sur les routes partagées , je me sens autant en danger à vélo qu'en voiture. Les vélos ne respectent pas le code de la route et les voitures doublent n'importe comment. Aucune liaison sécurisée entre les villages et le centre de Guérande.
- de bons efforts faits ! en progression. merci à l'intercommunalité
- Pour des petits déplacements quotidiens, le vélo représente l'avenir en terme d'écologie et de trafic. Or, la ville de Guérande ne favorise absolument pas les déplacements des usagers de vélo. Il n'y a malheureusement pas de réflexion de la part de nos politiques pour améliorer et développer les déplacements sur les différents axes de la ville, de sorte que la circulation des vélos puisse être fluide et sécurisée. La traversée de certains axes majeurs est impossible sans descendre de vélo et d'utiliser les passages piétons. La circulation des véhicules motorisés est systématiquement privilégiée. Nos politiques n'utilisent manifestement pas le vélo !! Quel dommage ...
- bof
- en période estivale, comme cette ville ne vit que par et pour le tourisme, le déplacement en vélo est une nécessité à et devient un danger absolu pour le cycliste, déjà percuté deux fois.
- La municipalité de Guérande n'a pas la volonté et l'envie de développer le vélo mais fait semblant de s'y intéresser car c'est dans l'ère du temps !!!!!!!
- Aménager le boulevard de Gaulle ainsi que les axes en direction des nouveaux quartiers . Aménager une piste cyclable en direction du Pouliguen /Batz sur Mer. Piste cyclable autour des remparts dangereux pour les usagers.
- Faire quelque chose pour un itinéraire sécurisé la Madeleine Guérande
- Malgré les concertations avec la Mairie de la commission vélo "Vert Pays Blanc et Noir il n'y a pas de volonté manifeste de faire de Guérande une ville cyclable
- Je fais le maximum à vélo. Pour les courses à villejame totalement inconfortable à partir du boulevard de Gaulle. Relier St Molf, impossible d'éviter la départementale- Pour aller à St André des Eaux est très dangereux, départementale étroite et les voitures, tracteurs...roulent vite. Velocean vers St Nazaire est mal fléché , de l'autre côté si on choisit d'aller à Piriac pas de problème mais Mesquer, très vite les indications manquent et on se retrouve à Piriac !!! Mais c'est déjà bien, il y a des tronçons sécurisés. Inutile de penser à aller à Kerguenec où il y a beaucoup de rencontres en plus du lycée.... il reste beaucoup à faire !!!
- pas d'offre de participation pour l'achat d'un vélo électrique, pas de liaison piste cyclable entre les villages de la commune vers le centre ville
- Le partage des quelques voies de circulation mixte avec les piétons n'est pas évident, ces derniers ont parfois des réactions, gestes ou déplacements soudains dangereux pour les vélos.
- Je considère que les pistes cyclables à GUERANDE sont programmées uniquement pour le tourisme et pas adaptées aux résidents qui habitent en campagne et qui désirent faire des courses ou se rendre au travail.
- Lorsqu'il y a des pistes cyclables, elles sont discontinues, s'arrêtent "en queue de poisson".
- sur voies aménagées pour les vélos , rien n'est indiqué pour le passage sur bandes piétonnières(mettre pied à terre?priorité?)La voie vélocéan est très mal renseignée surtout à Maison neuve. Beaucoup de cyclistes étrangers se retrouvent sur les routes voitures. Les plans vélos à l'office de tourisme sont très mal conçus. Il y a trop de portions où l'on doit reprendre les routes voitures , c'est très dangereux avec les enfants
- La circulation urbaine à vélo au sein de la ville de Guérande est difficile et dangereuse. Le peu de pistes cyclables sont très peu sécurisées et presque inexistantes. L'accès à la zone commerciale est très difficile et dangereuse au quotidien. La vélocéan ne concerne que les cyclistes promeneurs et touristes et pas adaptés aux déplacements quotidiens.
- Pas assez de pistes cyclables
- Routes étroites incompatibles avec un cycliste
- Velocean est 1 ère approche intéressante, mais en ville et vers la campagne, nous en sommes encore à niveau proche de 0.
- Le partage piste cyclable et zone piétonnière est compliqué. Les débris de verre notamment à la coulée verte sont constants.
- Ceux qui pensent les pistes cyclables ne doivent pas faire de vélo. Il y a des pistes sécurisées mais elles s'arrêtent d'un coup.
- Danger car obligation de changer de côté sur la piste cyclable Route de la Turballe allant à Saint James. Passage très difficile de la rue de la maison neuve pour se rendre dans la cité médiévale
- La liaison entre Guérande et La Turballe est catastrophique pour les 2 roues. La route est extrêmement accidentogène. Pourquoi ne pas combler les fossés et créer une voie cyclable séparée ?
- aucun itinéraires crédible et sécurisé pour rejoindre des communes limitrophes

👉 Je passe mes vacances au camping La fontaine à Guerande et je suis un adepte de la "petite reine" . Sortir du terrain pour aller à Guerande est difficile , la route qui y va n'est pas large ,dangereuse les voitures roulent très vite et pourtant il n'y aurait qu'environ un kilomètre pour retrouver la piste cyclable. Très compliqué aussi pour trouver les pistes "Velo ocean" qui mènent à la Turballe , Piriac sur mer ; pas facile en passant par les marais salants surtout en été. L'idéal serait une piste comme celle reliant Guerande à la Baule. J'espère que la municipalité fera de sorte que les vacanciers puissent connaître Guerande et ses environs à vélo.

👉 La circulation à guerande était particulièrement dangereuse pour les vélos cet été autour des remparts à cause du marquage au sol qui n'a pas été refait suite à des travaux. Le marquage pour le stationnement payant avait quant à lui été très vite réalisé. Devant la porte au niveau du mail, la traversée de la route par la piste cyclable est extrêmement dangereuse : les vélos doivent quand même couper la route de la droite vers la gauche ; de plus le marquage au sol était grandement effacé durant l'été. Sur le boulevard de dinkelsbuhl, cyclistes et piétons partagent la même voie sans traçage au sol; et une zone de travaux ne laisse plus qu'un mètre de large pour tout le monde.

👉 Le réseau des pistes cyclables est trop faibles. Notamment pour aller dans la zone de villejames ou les traversées de rond point sont dangereux.

👉 Rien n'est prévu pour le vélo

👉 Il faut sécuriser les ronds-points : la traversée du rond-point du MC do est dangereuse. Les voitures ne laissent pas toujours la priorité aux piétons et vélos sur les passages protégés.

👉 Il est important que tous les usagers se respectent. Il faut des voies de circulation pour les véhicules à moteur, d'autres pour les cyclistes et d'autres encore pour les piétons ou personnes à mobilité réduite. L'intra-muros doit être un espace partagé. Les itinéraires d'accès aux écoles, collèges, lycées, salle de sport, etc. doivent être sécurisés.

👉 Trop peu d'itinéraire velos en espace propre et quand ils existent c'est souvent un chemin peu entretenu.

👉 Garage à vélo sécurisé sur les grandes zones commerciales et parking centre Axe guerande le Pouliguen à développer impérativement Pistes cyclables plus visibles par tous plus sécurisé est en dehors du flux des voitures. Vélo porteur à développer entre le centre et centre commerciaux Meilleur signalisation

👉 Importance d'aménager des pistes cyclables avec éducation des cyclistes sur leurs droits et devoirs. Les vélos sur les trottoirs sont dangereux mais à certains endroits n'ont pas le choix pour être en sécurité.

👉 De très gros efforts à accomplir!

👉 le discours des élus de la commune de l'intercommunalité et du département change,ils semblent enfin ne pas penser seulement au déplacement des touristes (exemple vélocéan) mais à celui au quotidien des habitants et des habitantes de leur territoire respectif.pour autant l'attente est longue pour nous les adeptes du vélo .A Guérande le nouveau plan de circulation évoqué par la municipalité tarde à être réalisé.Ainsi Les villages sont peu ou mal raccordés au centre de la ville et les connections entre les pistes sont toujours aussi mauvaises.

👉 Les pistes cyclables sont insuffisantes et ne constituent pas une priorité pour la mairie.

👉 Il n'y a pas d'entretien des réseau, aucune volonté de faire cohabiter intelligemment les piétons, vélos et véhicules motorisés.Tout est orienté sur les 4 roues et aucun schéma directeur permettant d'envisager concrètement le développement du vélo.

👉 Depuis quelques années rien n'a été fait pour améliorer les déplacements en vélo

👉 Mettre des voies cyclables entre communes de la presqu'île Guerandaise ! Ex : La Turballe - Guerande hyper dangereux en velo, St Molf - Guerande idem, etc.

👉 Les grands axes sont dangereux

👉 Manque beaucoup de signalisation pour permettre aux cyclistes d'emprunter velocean (ex : sur la route de Clis, il pourrait y avoir un panneau pour indiquer aux cyclistes de tourner pour prendre , au niveau de l'an route de kerroux. Des contrôles des routes et des signalétiques pourraient être réalisées plus fréquemment.

👉 Un vrai travail d'inventaire est-il en cours ? et surtout que l'entretien des voies empruntées par les cyclistes soient plus fréquents.

👉 Le faubourg saint Armel est dangereux pour la pratique du vélo. C'est le seul faubourg à ne pas posséder de poste cyclable. Il ne faut pas attendre un accident pour y remédier.

👉 je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de pistes réellement faites pour les vélos

👉 Globalement, le vélo est oublié dans les aménagements de voirie. Parfois, la piste est sur le trottoir, partagée avec les piétons -qui ne sont pas contents- et les traversées de rues se font sur les passages piétons, sans signalisation pour les voitures qui refusent donc au vélo le passage, car elles pensent que nous sommes à tort sur ce passage. Aller à Villejames demande une traversée de rond point non signalée aux voitures. Circuler dans Villejames n'est pas prévu pour les vélos. Faire le tour des remparts devrait se faire dans les 2 sens. Traverser le Bd De Gaulle pour prendre la Vélocéan est souvent très difficile (trop de circulation). Un itinéraire vers les marais serait apprécié. Limiter la voiture dans les marais le week-end

également. La passage des bords de "bateaux" est souvent un peu haut... S'il est désagréable pour les cyclistes, imaginons pour les fauteuils roulants... beaucoup de bateaux sont impraticables pour eux...

👉 Les véhicules motorisés sont systématiquement prioritaires ; pourquoi ? Ronds-points dangereux. Nouveaux aménagements qui ne tiennent pas compte du vélo. Rien pour stationner son vélo près des remparts. Pas de tourne-à-droite au feu. Certains panneaux pour les vélos sans direction ni kilométrage. Des bordures basses de trottoir (en particulier sur l'itinéraire Vélocéan en ville) au lieu de vrai niveau 0. Manque presque toutes les liaisons ville - villages (avec des axes où les autos roulent à plus de 80 km/h).

👉 Pas de continuité cyclable, bandes cyclables souvent peu roulable, absence totale de liaison cyclable satisfaisante entre les villages.

👉 Les conditions ne permettent pas une utilisation massive du vélo pour les liaisons domicile - travail ou domicile - école en particulier pour des raisons de sécurité de circulation

👉 Exemple : route de pradel (route communale) nous avons piétons, cyclistes, calèches, voitures, camions plus de 2,5 tonnes, gros tracteurs, avec une pancarte partageons la route. Rien n'est aménagé . C'est un danger permanent pour les piétons et cyclistes.

👉 \- Améliorer les pistes cyclables existantes (à double sens pour les vélos sur toutes les routes à sens unique y compris pour le tour des remparts)agrandir certaines pistes notamment faubourg st-michel car impossible de passer à 2 vélos) ; - Faire ralentir la circulation automobile (car dangereux pour les enfants, ils roulent trop vite + dépassement or pas la place) - Aménager une sortie pour la piste cyclable à l'entrée du rond-point de la poste et à l'autre bout de l'école primaire !!! Quand on fait du vélo quotidiennement, c'est affreux de passer par là !

👉 Le vélo n'est pas pris en compte même lors de rénovations de voies. La loi n'est pas appliquée puisque des rues limitées à 30 km/h sont interdites aux cyclistes. Il y a très peu d'appuis vélo, même en centre-ville et sur les places principales (dont celle avec mairie, office de tourisme, commerces et porte principale d'entrée dans la ville). Les aménagements cyclables sont mal pensés : partagés avec les piétons, intersections avec non priorité aux cyclistes et secousses, discontinuité. De nombreux automobilistes ne respectent pas l'écart de dépassement.